

3è ANNEE – UNITES D'ENSEIGNEMENT A CHOIX – 2018/2019

Les étudiants doivent valider 40 heures d'Unités d'Enseignement à Choix en troisième année.

INTITULE	REFERENT	HEURES	VALIDATION	DISPOSITIONS PARTICULIERES
UE MASTER 1 SCIENCES DE LA VIE SANTE	UFR SCIENCES UFR MEDECINE	40h	Selon UE	Une UE de Master valide 40 heures d'enseignement à choix
STAGE D'OBSERVATION EN CABINET DENTAIRE	UFR ODONTOLOGIE Convention signée entre Université et Praticien	20h	Rapport de stage	Un seul stage possible dans l'année au premier ou au second semestre
STAGE D'OBSERVATION EN LABORATOIRE DE PROTHESE	UFR ODONTOLOGIE Convention signée entre Université et Laboratoire	20h	Rapport de stage	Un seul stage possible dans l'année au premier ou au second semestre
TUTORAT PACES	UFR MEDECINE	40h	Rapport d'activités	Ouvert à 5 étudiants en odontologie
SPORT	SUAPS	20h	Passeport à valider	Un seul sport possible dans l'année (fin des activités sportives en avril)
ENGAGEMENT ETUDIANT (dont participation à la vie associative)	Laurence LUPI	40h	Rapport d'activités	Valider le projet en amont

Remarque : le nombre d'heures peut être modifié par l'enseignant responsable au moment de la validation en cas de manque d'assiduité.

La validation doit se faire par unités de 20 heures.